

Le bibliothécaire fa

par Albert LABARRE,
Conservateur en chef
du Service de la
Conservation et de la
Restauration

La conservation et la restauration des livres ne sont pas deux notions étrangères l'une à l'autre, car elles se complètent et elles s'opposent. Elles se complètent parce que la restauration est souvent un moyen nécessaire de conservation. Elles s'opposent parce que la restauration est un constat d'échec de la conservation.

Les causes de dégradation des volumes anciens tiennent peu à la qualité de leurs matières premières, car celles-ci étaient franches et honnêtes. Il faut cependant émettre quelques réserves au sujet des encres et de certaines couleurs qui peuvent entraîner des phénomènes d'auto-dégradation. Les encres manuscrites présentent trois types d'inconvénients. Leur acidité attaque souvent le support et en provoque la dégradation progressive ; cela se rencontre à toutes époques, depuis certains manuscrits médiévaux jusqu'aux autographes de Victor Hugo, qui trempait généreusement sa plume dans l'encrier, sans oublier les manuscrits musicaux où la graphie de beaucoup de notes suppose un petit pâté d'encre ; les méthodes actuelles de désacidification produisent plus d'effet sur les supports que sur les encres elles-mêmes. Par ailleurs, certaines encres pâlisent au point de rendre le texte difficilement lisible ; comme les procédés chimiques pour les raviver risquent de compromettre la conservation du support, il est préférable de recourir aux méthodes optiques pour essayer de lire les textes. Enfin, et particulièrement depuis un siècle, beaucoup d'encres sont solubles dans l'eau et les attaques de l'humidité peuvent entraîner la dilution des textes. Certaines couleurs, moins dans les manuscrits enluminés que dans les livres coloriés, attaquent aussi le

support quand elles contiennent du cuivre ; c'est le cas de la couleur verte, ainsi que de l'or qui a été rallongé avec du bronze.

Mais la majorité des dommages subis par les livres anciens ont des causes externes ; ce sont les mauvaises conditions de manipulation et de stockage qu'ils ont connues au cours des siècles. Les inondations ou le feu, simplement l'humidité ou la sécheresse, les atteintes de la lumière, les attaques de la poussière, des rats, des insectes, des moisissures, les stockages en vrac et, surtout, la négligence des hommes qui ont permis tout cela, expliquent l'état de dégradation, plus ou moins avancé, plus ou moins réparable, dans lequel beaucoup de livres nous ont été transmis.

ETABLIR DES PRIORITES

Ainsi la masse des livres anciens abîmés et dégradés à travers les bibliothèques françaises est telle que les volumes qui auraient besoin d'être restaurés sont infiniment plus nombreux que ne le permettent à la fois les crédits nécessaires pour ce faire et la capacité des ateliers de restauration, tant publics que privés. Il est donc nécessaire de choisir judicieusement les volumes à restaurer et d'établir un ordre de priorités selon des critères qui sont divers, mais qui peuvent se conjuguer entre eux.

- la valeur de l'ouvrage ou du volume
. Si le coût prévu pour la restauration est par trop disproportionné avec la valeur vénale du volume, ou celle qu'il risque d'avoir sur le marché d'antiquariat, on peut ajourner la restauration, si d'autres critères n'interviennent pas. Encore faut-

ce à la restauration

il savoir que la plupart des volumes ne seraient guère vendables sur le marché du livre ancien dans l'état où ils arrivent dans nos ateliers.

. en dehors de la valeur vénale, il faut tenir compte de la valeur documentaire de l'ouvrage, de sa rareté ; il est évident que tous les livres rares ne sont pas forcément chers et qu'il y a des livres de grande valeur qui ne sont pas rares ; citons seulement la Bible de Gutenberg, connue en une cinquantaine d'exemplaires ou les Grandes chroniques de Nuremberg (1493) dont, à mon avis, il subsiste un millier d'exemplaires, alors que bien des livres quelconques demeurent à l'état d'unica. Compte aussi la difficulté de retrouver un exemplaire si le volume venait à disparaître. La question ne se pose évidemment pas pour les manuscrits, puisqu'ils sont uniques en principe.

. il existe aussi une valeur relative ; telle édition ancienne peut constituer un trésor dans une petite bibliothèque et paraître plus banale dans une bibliothèque importante.

. Il faut considérer les particularités des exemplaires ; il est évident que la valeur des exemplaires d'une même édition variera considérablement selon qu'ils sont anonymes ou qu'ils portent des ex-libris et annotations manuscrits de personnages célèbres, selon que leur reliure sera ordinaire ou somptueuse, etc.

- l'usage des volumes

Le bibliothécaire qui connaît bien son fonds et l'usage qui en est fait peut prévoir la rareté ou la fréquence de communication de tel ou tel type d'ouvrage. Il y a, bien sûr, des impondérables ; des ouvrages anciens qui n'ont jamais été

consultés pendant des décennies, voire des siècles, sont soudain demandés à l'occasion d'une nouvelle orientation de la recherche dans tel ou tel domaine. Pour se limiter à l'exemple du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, on y est surpris par le nombre de volumes dont il faut couper les pages avant communication, alors qu'ils n'ont jamais été demandés depuis les 100 ou 150 ans qu'ils sont sur les rayons ; ce qui, au demeurant, constitue un excellent argument pour l'exhaustivité du Dépôt légal, car on ne sait jamais ce qui sera utilisé plus tard. Malgré tout, on soupçonne qu'une édition peu caractéristique d'un ancien ouvrage théologique ou juridique, qui en a eu de nombreuses, risque des communications bien moins fréquentes que certains textes littéraires ou ouvrages historiques, surtout s'ils ont un caractère local. En somme, on sera plus enclin à faire restaurer un volume dont on prévoit des consultations relativement fréquentes qu'un autre qui risque de n'être demandé qu'une fois par demi siècle. Si bien que certaines bibliothèques où beaucoup de livres seraient à restaurer privilégient ceux qui sont demandés en communication et font de cela un critère essentiel de choix.

- L'état de dégradation des volumes

Il y a des dégradations stables alors que d'autres sont appelées à s'étendre. Dégradation stable pour un volume dont les plats se sont détachés à cause d'une mauvaise manipulation (qui peut être ancienne) ou de la trop grande sécheresse des locaux de conservation, alors que le corps d'ouvrage est demeuré en bon état. Mais dans d'autres cas, les volumes continueront à se dégrader si l'on n'inter-

vient pas ; par exemple lorsque le papier est devenu spongieux à la suite d'une atteinte de l'humidité et qu'il s'effrite progressivement, ou encore quand une reliure épidermée voit son cuir partir en lambeaux, des fragments du dos et les tranchefiles se détacher etc. Dans les deux cas, il est prudent de protéger les volumes par des boîtes, des étuis, voire des pochettes ; dans le premier, cela permet de remettre à des temps meilleurs une restauration qui est moins urgente ; dans le second cas, cela évite aux volumes le progrès de leur dégradation si la restauration ne peut pas être immédiate. De toutes façons, ces protections sont nécessaires, et même pour des volumes en bon état, lorsque les plats sont estampés (pour éviter l'usure du cuir par frottement) ou quand les reliures possèdent des parties métalliques qui risquent d'écorcher la couverture des volumes voisins.

LES CONDITIONS DE RESTAURATION

Trois conditions générales sont à évoquer : les possibilités limitées des ateliers de restauration, le coût de la restauration, les rapports entre les différents acteurs de la restauration.

La faible capacité des ateliers de restauration en France a déjà été évoquée. Les principaux ateliers publics se trouvent à la Bibliothèque nationale ; mais s'il leur arrive de travailler pour des bibliothèques extérieures, ils traitent en priorité les fonds de l'établissement où les besoins sont énormes. Il en existe d'autres à Paris (Mazarine, Museum, Sorbonne) et en province (Montpellier, Strasbourg, Toulouse), mais hormis le dernier cité,

ils ne travaillent que sur les fonds de la bibliothèque à laquelle ils sont rattachés et ne disposent que d'effectifs très réduits.

L'augmentation de ces effectifs serait souhaitable si l'on veut mener une politique patrimoniale sérieuse, mais elle devrait être très progressive, car on ne devient pas restaurateur du jour au lendemain et les tâches de formation sont longues et lourdes pour les ateliers existants. Les ateliers privés posent un problème plus délicat. Les restaurateurs de livres sont originellement des relieurs, ce qui ne veut pas dire que tous les relieurs soient capables de faire de la restauration. Il faut donc être très vigilant sur la qualité et les aptitudes des relieurs qui proposent d'exécuter des restaurations, surtout à une époque où l'on voit fleurir des stages qui prétendent apprendre la restauration en 8 ou 15 jours ! Le nombre de véritables restaurateurs paraît donc faible en ce secteur ; en outre, quelques-uns ont une bonne clientèle de bibliophiles et de libraires d'ancien et ne se soucient guère de travailler pour les bibliothèques publiques. Remarquons enfin que ces restaurateurs travaillent souvent seuls ou avec une autre personne, ce qui limite leur capacité de production.

La restauration est généralement coûteuse ; il convient de le savoir. Son coût dépend moins des matériaux utilisés, si chers qu'ils puissent être, que du temps passé. Et ce qui exige le plus de temps, ce n'est pas la restauration des reliures, mais celle des textes lorsqu'il est nécessaire de restaurer les feuillets un à un ; cela peut entraîner plusieurs centaines d'heures de travail. A l'atelier central de la Bibliothèque nationale, la restauration d'une Dioscoride en arabe du XII^e siècle a demandé 1260 heures, celle du manuscrit des «Misérables» 900 heures, celle du manuscrit du «Rhin» 650 heures etc. ; s'il s'agit de cas exceptionnels, les restaurations qui demandent quelques centaines d'heures de travail ne sont pas rares. C'est la raison essentielle de la lenteur du travail et du faible rendement apparent des ateliers. Les délais demandés pour une restauration tiennent aussi au fait

qu'un restaurateur ne traite pas un seul volume de bout en bout, mais qu'il en a toujours plusieurs en chantier simultanément ; non seulement pour varier un travail répétitif qui peut devenir fastidieux, mais aussi pour occuper les temps morts (séchage, mise sous presse etc.) que nécessitent les diverses opérations de reliure et de restauration. On comprend mieux ainsi le coût d'une restauration, et les bibliothécaires doivent envisager ce coût avec une double prudence. D'une part, ils ne feront restaurer qu'à bon escient, car ils sont comptables des deniers de l'Etat. Mais, en contrepartie, ils ne doivent pas rechercher le bon marché à tout prix ; une restauration au rabais risque d'être plus nocive qu'utile ; ils ne doivent pas non plus, par des exigences financières trop strictes, risquer d'étrangler la profession faiblement lucrative des restaurateurs privés, profession dont les représentants sont déjà peu nombreux.

Enfin la restauration est un drame à trois personnages qui ont chacun un rôle déterminé à jouer, mais leurs tâches sont complémentaires et requièrent une collaboration étroite. Au centre, se trouve le restaurateur ; c'est un technicien qui possède la pratique et l'expérience de la structure matérielle des livres et des matériaux qui entrent dans leur composition ; c'est lui qui met à l'épreuve et en application les nouveaux matériaux et procédés préconisés par le laboratoire. Le scientifique dans son laboratoire est précisément le second personnage ; il effectue des recherches fondamentales sur les divers matériaux des livres et des documents graphiques pour en améliorer la fabrication et déterminer de nouveaux procédés de traitement. Enfin, le troisième personnage, c'est le bibliothécaire ; c'est lui qui est censé connaître la valeur des livres et des documents à travers leurs diverses composantes ; il sait leur usage, la façon dont ils sont rangés et manipulés, et son point de vue doit aussi entrer en ligne de compte dans le projet de restauration.

En outre, comme c'est souvent lui qui

dispose des crédits, il doit se conduire en gestionnaire et peut avoir un point de vue différent du restaurateur et du scientifique. Par exemple, quand ceux-ci lui proposent de remplacer un produit par un autre qu'ils trouvent meilleur, le bibliothécaire n'a plus à juger des qualités techniques du produit nouveau, mais il souhaite savoir s'il est aussi facile à se procurer que l'ancien, si son emploi n'est pas moins aisé (ce qui en accroît le coût) et surtout si son prix n'est pas trop élevé. Ces critères doivent, en effet, être pris en compte quand une telle question se pose.

LE DOSSIER DE RESTAURATION

Les chercheurs peuvent avoir besoin de savoir quel était l'état d'un volume avant sa restauration et quelles modifications celle-ci lui a fait subir. Il est donc nécessaire, pour chaque livre ou document restauré, de constituer un dossier qui comprendra :

- un devis à faire en collaboration avec le restaurateur

- . description bibliographique :

Pour un livre imprimé : auteur, titre sommaire, lieu et date d'impression. Mais s'il s'agit d'un manuscrit, il faut aussi préciser, dans la mesure du possible, le pays ou la région dont il est originaire et au moins le siècle où il a été composé ; ces renseignements aident le restaurateur à déterminer les techniques qui ont été employées et à exécuter une restauration compatible avec elles.

- . une collation précise avec détail des signatures pour les imprimés et liste des cahiers pour les manuscrits.

- . un état descriptif de la conservation du volume :

reliure : plats, dos, coiffes, tranchefiles, gardes etc. Il ne faut pas confondre les gardes blanches, qui appartiennent à la reliure, et les feuillets blancs qui peuvent appartenir à l'édition, notamment en fin de volume.

corps d'ouvrage : état des feuillets, de leur dégradation mécanique (lacunes, déchirures, lacérations) et des atteintes externes (traces d'humidité, de feu, de vers ou insectes, de rongeurs, taches

d'origines diverses : encre, cire, corps gras etc.)

particularités : enluminures, pièces jointes etc.

- un projet de restauration qui doit être cohérent avec l'état ci-dessus ; toutes les dégradations qui y sont signalées doivent trouver ici leur remède, et elles seulement, sinon l'état est incomplet. Le projet doit prévoir la confection d'un étui ou, mieux, d'une boîte pour les reliures qui justifient une protection particulière.

- des photographies prises avant restauration pour permettre aux chercheurs à venir de connaître l'état initial du volume. Elles seront complétées par des photographies prises après restauration et même en cours de traitement pour certains cas délicats.

RAPPORT AVEC LE RESTAURATEUR

Le bibliothécaire devra veiller :

- d'abord à la sécurité présentée par l'atelier, puisque les documents qui lui sont confiés sont, en principe, précieux.

- ensuite à la qualité des matériaux utilisés, qui doivent être compatibles avec les matériaux anciens et non accélérer leur dégradation. Les cartons et papiers doivent être sans acide. Pour les livres anciens, le papier à la forme est souhaitable ; plusieurs moulins en fabriquent encore ; on peut utiliser aussi du papier ancien de récupération à condition de ne pas détériorer des documents pour en obtenir ! En matière d'adhésifs, les colles plastiques ou de caoutchouc sont à proscrire, car leur réversibilité est mauvaise. Enfin, s'il y a des traitements chimiques, ils doivent être suivis d'une parfaite neutralisation.

La difficulté de se procurer des matériaux convenables rend cette question délicate ; les matériaux dont on a besoin en restauration, quel qu'en soit le domaine, sont spécifiques et souvent nécessaires en petite quantité ; ils sont donc d'un débit médiocre et lent et donc ils intéressent peu les fabricants et les commerçants. Par ailleurs, les petits ateliers possèdent évidemment moins de stocks et donc moins de choix que les grands.

- Le bibliothécaire devra aussi veiller au déroulement de la restauration

. toute intervention doit être réversible pour que l'on conserve la possibilité de la reprendre en cas d'amélioration des procédés et des matériaux.

. les parties que l'on est obligé de refaire doivent l'être en conformité avec les techniques contemporaines du document . en cours de restauration, le démontage d'un volume peut provoquer des surprises et amener à modifier le projet de restauration ; les modifications doivent évidemment figurer au protocole de restauration.

. parfois le démontage permet aussi de découvrir des anomalies : cahiers ou feuillets rapportés, traces de coutures anciennes ou de restaurations antérieures etc. Ces éléments, susceptibles d'apporter des indications intéressantes sur l'histoire de l'exemplaire ou de l'édition elle-même, doivent être soigneusement notés.

. Tous les éléments du livre, par exemple couvertures, et jaquettes dans les livres modernes, gardes, tranchefiles etc. dans les livres anciens doivent être conservés et, si possible, en leur place.

. il y a cependant des limites et vouloir conserver à tout prix peut compromettre la longévité d'une restauration ; si par exemple, on remonte un dos en cuir trop écaillé, il continuera à s'effriter. Mais toutes les parties qui n'ont pas pu être conservées (plats, dos, coutures, tranchefiles) doivent être restitués à la bibliothèque par le restaurateur.

Dans les cas plus ordinaires, on les joint au dossier de restauration. Pour des ouvrages plus précieux ou plus significatifs, quelques restaurateurs ont pris l'excellente habitude de confectionner des boîtes à double fond pour conserver ensemble le volume restauré et les parties ou fragments anciens qui n'ont pas pu être réutilisés.

. Faut-il faire faire des reliures de remplacement quand celles qui recouvrent les volumes paraissent trop abîmées ? On ne peut le faire que si les reliures sont à la fois très ordinaires et fort postérieures à

l'édition. En ce cas, les reliures seront refaites en concordance avec les techniques de l'époque, tout en restant le plus neutres possible, car il ne s'agit pas de faire des pastiches ou des faux. Mais dans les autres cas, mieux vaut tenter de restaurer la reliure, car une édition ancienne est toujours plus crédible dans sa reliure d'origine, si modeste soit-elle ; celle-ci peut en effet apporter aux chercheurs des renseignements que les restaurateurs ne soupçonnent pas.

. un autre problème se pose souvent aux bibliothécaires. Pour des volumes dont le coût de restauration serait disproportionné à la valeur, il leur arrive de demander une restauration sommaire et partielle. Cette démarche est très compréhensible, mais elle engendre quelques difficultés. D'abord de la part des restaurateurs qui n'aiment guère faire leur travail à moitié et qui craignent qu'on leur impute plus tard l'inachèvement de restaurations qu'on leur a imposé. Les bibliothécaires eux-mêmes risquent de voir leurs successeurs réagir différemment et redemander que l'on restaure complètement des volumes qui ne l'avaient été que partiellement ; le premier travail aura donc été fait en pure perte. N'est-il pas plus prudent de laisser momentanément en attente les volumes dont la valeur ne justifie pas une restauration complète au profit de ceux qui le méritent et qui sont assez nombreux ?

Que conclure sur cette délicate question de la restauration ? Ce qui précède constitue plutôt une série de conseils qu'un ensemble de règles. La prudence, indispensable en ce domaine, doit s'assortir d'une certaine souplesse, dans la mesure où chaque objet, chaque document, chaque livre à restaurer est un peu un cas particulier ; et pour traiter les cas particuliers, les bibliothécaires comme les restaurateurs ont besoin de quelque chose qui ne s'enseigne pas, l'expérience. (1)

(1) Sur ce sujet, voir aussi : TOULET (Jean). La Restauration des livres. Dans : Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises. Villeurbanne 1983, p.83-92.